

N°11

TERRE D'ÉNERGIES

MAG

LE MAGAZINE  
DE VOTRE  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

AUTOMNE 2022

SIMPLIFICATION  
DES CONSIGNES DE TRI :  
QU'EST-CE QUI CHANGE ?

[entre-bievreethrone.fr](http://entre-bievreethrone.fr)

ENTRE  
BIEVRE  
RHONE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

© EBER



## INSPIRA, UN ESPACE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À FORT POTENTIEL

Ces derniers mois, l'aménagement de la zone industrialo-portuaire située à Salaise-sur-Sanne connaît plusieurs avancées concrètes.

### Un pas vers la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

« Le dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté est une étape significative pour permettre le développement d'Inspira », explique Jean-Pierre Demenus, son directeur. Soumis à la consultation et la participation du public au printemps 2022, ce document technique et administratif contient notamment le programme des équipements publics (voirie, voie ferrée, réseaux, parkings...) et le programme global des constructions prévus dans la zone ainsi qu'une version actualisée de l'étude d'impact rendue il y a quelques années. Le dossier de réalisation a été approuvé par le Comité syndical d'Inspira et le Conseil communautaire de la Communauté de communes à l'été 2022.

### De nouvelles entreprises bientôt installées

Malgré les recours déposés contre le projet (voir plus bas), les implantations restent possibles sur une petite surface. Des travaux de défrichage ont lieu cet automne sur une parcelle en bord de Rhône pour accueillir une entreprise orientée exclusivement sur la multimodalité fluviale et ferroviaire. Un spécialiste du recyclage des chutes de sols souples rejoindra aussi les 23 sociétés déjà présentes sur la zone industrialo-portuaire. « Pour s'installer ici, les entreprises doivent répondre à un cahier des charges très strict : une activité peu polluante et peu consommatrice d'eau, utiliser le transport par le rail et/ou le fleuve et participer au développement d'une économie circulaire au sein de la zone », détaille Jean-Pierre Demenus.

### Continuer à travailler dans un contexte contraint

« Le développement d'INSPIRA est en suspens en raison de recours devant le tribunal administratif », déclare Sylvie

Dezarnaud, présidente d'Inspira. L'un des recours déposé conteste la déclaration d'utilité publique (DUP) et n'a pas encore été jugé en première instance. L'autre recours a conduit à l'annulation de l'autorisation environnementale unique (AEU) en mai 2021. Inspira a fait appel de cette décision et a apporté des informations complémentaires au dossier. « L'aspect environnemental est réellement au cœur du projet Inspira, un espace industriel vertueux labellisé ISO 14001. Des mesures environnementales compensatoires sont déployées sur 80 ha en dehors du périmètre d'Inspira et de nombreuses surfaces resteront protégées sur le site pour favoriser la biodiversité. Le cahier des charges des entreprises impose également des mesures strictes en matière de construction et de protection des ressources (gestion des eaux pluviales, installation d'équipement photovoltaïque) », affirme Sylvie Dezarnaud.



- **1 AMBITION** : être un espace industriel responsable qui favorise l'économie circulaire et la multimodalité (connexion fleuve / rail / route).
- **336 HECTARES D'INSPIRA** :
  - 128 hectares aménagés pour l'implantation d'entreprises.
  - 99 hectares réservés aux espaces verts, aux équipements publics (réseaux, voiries, bassins d'orage, renaturation de la Sanne).
  - 109 hectares déjà occupés par des entreprises.
- **1 000 SALARIÉS** viennent travailler quotidiennement, l'objectif est de doubler le nombre d'emplois.

[espace-inspira.fr](http://espace-inspira.fr)

## LE BUT D'INSPIRA ENTREPRISES : FAIRE DU LIEN

Créée à l'été 2015, Inspira Entreprises est une association de loi 1901 qui regroupe 70% des entreprises présentes sur la zone industrialo-portuaire.

JOSEPH CHANLIAUD,  
directeur de l'entreprise Ribière



Depuis juillet 2021, Joseph Chanliaud, directeur de l'entreprise Ribière, spécialisée dans le gros œuvre, est à la tête d'Inspira Entreprises. « Être président d'une association d'entreprises pour un espace industriel majoritairement composé de grands groupes quand votre société compte 100 salariés, cela peut surprendre », sourit-il. Un esprit PME (Petites et Moyennes Entreprises) sur lequel il s'appuie pour développer l'association. Son but principal est de favoriser la création de synergies entre entreprises. « La zone industrialo-portuaire est vaste, il y a peu de place pour la convivialité. C'est pour cela qu'Inspira Entreprises est essentielle : créer du lien entre les acteurs du site », explique Joseph Chanliaud. Son objectif pour l'année 2022 : organiser des petits déjeuners inter-entreprises de façon trimestrielle. « L'occasion d'apprendre à se connaître, de découvrir nos activités respectives dans un cadre convivial. Ces échanges encouragent les collaborations entre les entreprises au sein même de la zone », s'enthousiasme le président de l'association. Ce type d'événements favorise l'une des vocations d'Inspira : l'économie circulaire. Une boucle vertueuse !

[espace-inspira.fr](http://espace-inspira.fr) > Rubrique Vos services

## EBER, UN TERRITOIRE FLEURON DE LA CHIMIE !

Après plusieurs mois de travail partenarial entre les acteurs du monde de l'Éducation Nationale et celui des entreprises, le Campus d'Excellence des Métiers et des Qualifications de la Chimie Auvergne-Rhône-Alpes a vu le jour au printemps.

« C'est un réseau à l'échelle régionale qui vise un rayonnement international », explique Isabelle Tarnier, conseillère en formation continue au Greta Nord-Isère. La force de ce label est de donner de la visibilité à l'ensemble de la filière. « Il permet une valorisation des 120 métiers de la chimie auprès des candidats, l'offre de formation associée s'inscrit dans le continuum CAP à Bac +8 tout en répondant aux besoins de recrutement spécifiques des entreprises du secteur », développe Isabelle Tarnier. Site emblématique de la chimie sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes, la plateforme du GIE-OSIRIS devient le Lieu-Totem du campus à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une belle offre de formation innovante et en développement, des emplois, des logements, des activités culturelles et sportives... Des facteurs d'attractivité pour l'accueil d'étudiants et de professionnels en quête de nouvelles opportunités. Le territoire d'Entre Bièvre et Rhône soutient ainsi pleinement l'émergence du Campus et s'inscrit ainsi dans la réponse aux objectifs du plan France relance 2030.

